Compte-rendu de réunion
Réunion Publique Parc Lavielle
23 novembre 2026

Infos importantes et dates à retenir

- Prochaine réunion Publique le lundi 11 janvier à 20h45 à la salle de quartier

27 personnes présentes dont 8 membres du bureau (Dominique, Claire, Michel, Frédérique, Christian, Jean-Paul, Raphaël, Damien. Début à 20h40, Salle de quartier

Introduction et contexte historique

Après un rappel historique sur l'emplacement du Château Fanning Lafontaine, les rachats par la Clinique Mutualiste et les lotisseurs, il a été précisé que la zone du parc actuelle est liée la présence des cyprès chauves protégés. Actuellement, le foncier reste divisé entre l'Université, la Clinique Mutualiste et la Mairie. Une dernière zone fait l'objet d'un projet de résidence par Vinci.

Enjeux autour de l'extension du parc

La réflexion sur l'extension du parc est motivée par la prévention des risques d'inondations, la protection des arbres remarquables et la volonté de créer un lieu de rencontre agréable. Concernant les inondations, plusieurs zones convergent vers le Parc Lavielle, et des canalisations s'y rejoignent, justifiant une attention particulière alors que d'autres projets sont à l'étude le long de Candau. Le Plan Local d'Urbanisme de 2024 a d'ailleurs classé plusieurs zones dont une partie de la section du projet Vinci comme protégées ou inondables non constructibles.

Projets immobiliers et zonage



Le permis de construire du projet Vinci, datant de 2022, reste valable jusqu'en juin 2027, bien que les travaux n'aient pas débuté. Le permis a été accordé sous réserve que le parc à l'arrière de la parcelle soit préservé. Cet espace contient 2 platanes dont tout le monde s'accorde pour qu'ils soient préservés. Actuellement ces arbres ne sont pas classés en arbres remarquables ou en EBC. Le parc se divise donc actuellement en trois zones distinctes (cf plan) :
-la zone « verte » de la mairie (devant du parc et aire de jeu actuel)

-la zone « bleue » de l'université et de la clinique (arrière du parc en allant vers les moutons). A noter que la zone où se trouvent les moutons est quant à elle une réserve foncière constructible.

-la zone « rouge » du projet Vinci

La principale zone où l'on peut agir est la zone bleue, non constructible et appartenant à des instituions qui peuvent être réceptives à nos projets. L'idée d'un sentier traversant le parc pour relier les deux côtés du par cet faire un raccourci piéton a également été évoquée.

Débat et propositions d'aménagement

Les échanges avec la salle ont permis de soulever de nombreux points, notamment la nécessité d'anticiper le renouvellement des arbres et de créer un projet rassembleur axé sur les îlots de fraîcheur. Diverses suggestions ont été faites :

- Amélioration du quotidien des usagers comme l'installation de points d'eau, de sanitaires, de bancs avec dossiers,
- Installation d'un kiosque à musique.
- Amélioration des cheminements en pensant aux poussettes et l'accès personnes handicapées.
- Travail de réflexion à mener sur les arbres, où les planter, arbres fruitiers possibles également.
- Jeux et aménagements pour les ados qui manquent dans le quartier.
- Jeux de ballon
- Promenades à proximité de l'enclos des moutons
- Observation milieu naturel

Note hors compte rendu :
Une riveraine du parc ne pouvant venir à la réunion a fait également les propositions suivantes :
Quelques idées pour l'avenir du parc :

- *Maintenir un maximum d'arbres et de végétation*
- *Si nécessité de maintenir l'espace "étang", le sécuriser avec une barrière (comme au parc du Bois des roses) afin que les enfants puissent courir autour sans danger*
- *Renouveler l'aire de jeux qui est désormais bien dans son jus (outre la cabane qui est plus récente) avec un espace 0/3 ans et un espace pour les plus grands (toile d'araignée ? Structure avec différentes plateformes/toboggans ?)*
- *Installer des équipements favorables à la détente et à la rencontre intergénérationnelle : un boulodrome, une table de ping-pong, quelques tables de pique-nique/bancs, un city stade dans le grand espace entre l'étang et les moutons...*
- *Si la parcelle de la maison (anciennement projet Vinci) était "absorbée" par le parc, aménager une promenade sous les arbres faisant le tour des bassins, des différentes espèces d'arbres...*

La question de l'entretien, des risques de dégradation, de la sécurité et de la gestion de l'eau a aussi été longuement abordée, tout comme l'importance de trouver un équilibre entre les différents usages pour tous les âges et tous les habitants qui peuvent avoir des centres d'intérêts et des attentes différents (par exemple des zones de jeux peuvent entraîner des nuisances sonores pour le voisinage).

Il faut chercher des idées qui fonctionnent ailleurs pour exemple le Parc Barron à Villenave d'Ornon qui a eu du succès auprès des habitants (aménagement de jeux, zone de repos, sport, brumisateurs).

Modes d'action et perspectives

Pour que le projet aboutisse, il a été convenu de porter une proposition positive et précise, largement soutenue par les habitants, afin de peser auprès de la Mairie. Points clés à mettre en avant : îlot de fraicheur et préservation faune et flore, gestion du risque inondation, attentes des habitants, projet rassembleur et lieu de convivialité pour les habitants. Un groupe de travail se réunira tous les deux mois pour élaborer des plans théoriques et définir les usages. Une dizaine d'habitants formeront le cœur de ce groupe, qui sera ouvert à d'autres participants. Importance du bouche-à-oreille dans le quartier autour du projet, informations régulières dans le V&V et site internet du comité.

Prochaines étapes

Ce compte-rendu sera envoyé par courriel aux participants et publié sur le site internet du comité. Une nouvelle réunion plus formelle est fixée au lundi 11 janvier à 20h45 à la salle de quartier pour débuter le travail avec les volontaires, et l'information sera relayée dans le journal local. Fin de réunion 22h20.

Tableau détaillé des idées proposées :

Jeux & Sports	• Terrain de boules • Paniers de basket (et paniers plus bas pour les ados) • Cages de foot • Murs d'escalade • Jeux adaptés aux adolescents
Environnement & Nature	• Îlots de fraîcheur et espaces verts• Renouvellement des arbres âgés (plantations) • Parc nourricier (arbres fruitiers) • Agrandissement du bassin d'étalement • Plan d'eau ou aménagements autour de l'eau (dé busage du Serpent) • Gestion des moustiques
Convivialité & Usages	• Zone de convivialité à l'ombre • Équilibre entre les différents usages (enfants, ados, promeneurs, seniors) et penser au voisinage (nuisances)

Aménagements & Mobilier	• Kiosque à musique avec électricité• Abri ou préau en cas de pluie• Bancs avec dossiers (plus confortables) • Point d'eau et point d'électricité• Sanitaires publics• Boîte à livres (à repositionner) • Garage à vélos abrité
Accessibilité & Circulation	• Sentier traversant pour les piétons • Cheminements carrossables (poussettes) • Accès handicapés (projet inclusif)